

Réf: Dossier N° 056836

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « COCONUT VILLAGE SARL » en abrégé « CV »

Siège social Abidjan, Cocody, Angré Chu, Lot 206, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/11/2021 , et enregistrés au CEPICI le 17/11/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COCONUT VILLAGE SARL » en abrégé  
« CV »

Objet : AGRO INDUSTRIES ET DIVERS, RECYCLAGE NEGOCE.  
E-COMMERCE; IMMOBILIER; DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social:

-L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles

-L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux

-La prise en location gérance de tous fonds de commerce

-La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (50.0) Parts Sociales de Dix Mille (20,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Angré Chu, Lot 206, Ilot ND

Dirigeant(s) : M CAMARA MORY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-07599 du 01/12/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°37518/GTCA/RC/2021 du 01/12/2021

